LE PIC VERT

2018

Campagne de protection des amphibiens à Saint-Aupre (38)

Bilan 2018 et Comparaison sur 4 ans d'action

Grenouille rousse © Jean-François Noblet

Fondation Norauto
Partager c'est avancer

isère LE DÉPARTEMENT www.isere.fr

Saint-Aupre

Pays Voironnais
Communauté du Pays Voironnais

Association Le Pic Vert
24 place de la Mairie 38140 REAUMONT
04 76 91 34 33
contact@lepicvert.asso.fr
www.lepicvert.org

Remerciements :

Le Pic Vert remercie la commune de Saint-Aupre, le Pays Voironnais, le Département de l'Isère et les propriétaires de terrain, M. et Mme Pégoud et M. Monin, qui ont permis cette action, avec le soutien financier de la Fondation Norauto.

Nous remercions également les 47 participants qui se sont relayés tout au long de la campagne : Alexandra et Robinson Acca, Mélanie Arthux, Famille Baraldi, Laurent Castaing, Robert Cornillon, Alain Cotte, Cécile Déchenaud, Pascal De Joux, Eric De Tugny, Famille Dubus, Frédéric Foltran, Annie Gagneux, Pierre Galland, Famille Gerson, Jocelyne et Michel Girard, Famille Giroud-Depesme, Lilian Hacquin, Claire d'Halluin, Famille Karpati, Thérèse Henno, David Latassa, Sylvie Leducq, Yves Lesquer, Yves Longeot, Yves Mercier, René Méry, Cathy et Jean-François Nescroi, Jean-François Noblet, Alain Pedrazolli, Joël Pittre, Joelle Prévost, Claire Rambaud, Frédérique et Maurice Taurel, Dominique Venturini.

I. Déroulement de l'action

Les amphibiens regroupent les anoures (amphibiens sans queue : crapauds et grenouilles) et les urodèles (pourvus d'une queue : salamandres, tritons). A l'exception des grenouilles vertes, ils passent l'hiver en hibernation dans des zones boisées, enfouis sous terre ou dans des cavités à l'abri. Chaque année, en février-mars, démarre leur période de reproduction. Ils entament alors une migration vers les plans d'eau favorables les plus proches, dans lesquels ils pondent des œufs. Leurs larves (têtards) s'y développeront jusqu'à l'état adulte. Après la ponte, les adultes quittent ensuite les plans d'eau et retournent dans les bois, créant ainsi un mouvement migratoire retour. Celui-ci est plus diffus : les crapauds sont les premiers à sortir, ne restant dans les plans d'eau que pour se reproduire et se développer ; les tritons et grenouilles eux, restent dans l'eau beaucoup plus longtemps sur la saison printemps – été, certaines grenouilles ne migrent pas.

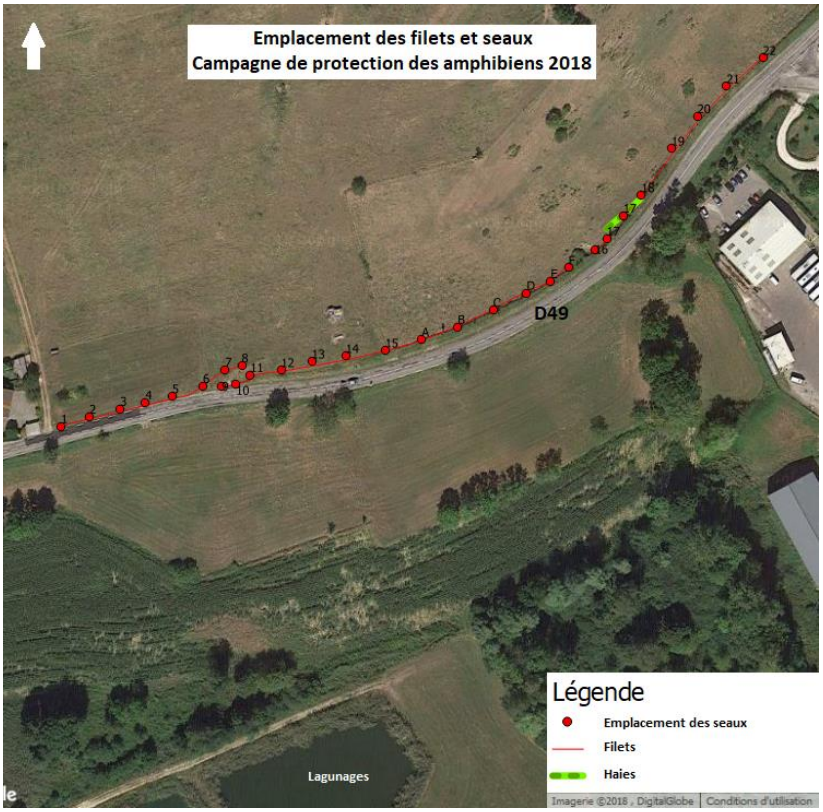

Dans le cas de l'ENS du marais des mairies à St-Aupre, les amphibiens entament leur migration vers un lagunage en contre-bas du bois les obligeant à traverser la route D49 où ils risquent de se faire écraser. **Pour les protéger, Le Pic Vert installe chaque année depuis 2015 des filets et des seaux en amont de cette route empêchant leur traversée.** Ils jouent le rôle de collecteurs dans la mesure où les amphibiens qui cherchent à traverser la route pour atteindre le lagunage en aval, longent les filets et finissent par tomber dans les seaux, enterrés à ras du sol.

Le matériel nécessaire à la campagne de protection des amphibiens au filet est le suivant :
- 325 m de filets ;
- 29 seaux ;
- 180 piquets ;
- Divers matériels de protection et outils de jardinage ;
- 1 motoculteur monosoc : pour réaliser la tranchée dans laquelle s'insère le filet ;
- Fiches de relevés pour suivi des espèces.

45 bénévoles se sont en tout relayés sur toute la campagne comprenant le chantier d'installation du dispositif et le relevé des seaux tous les matins à 8h précises, pour récolter, identifier et relâcher dans le lagunage les amphibiens tombés dans les seaux.

Cathy Nescroi

Claire Rambaud

Emilie Giroud

Emilie Giroud

Chantier d'installation 2018 du dispositif de protection des amphibiens de Saint-Aupre

Claire Rambaud

II. Résultats

a. Campagne 2018

Photo de gauche : Bénévoles devant l'écriteau dynamique *« Le Pic Vert a protégé ici : 581 amphibiens*[1] *»*
Photo de droite : Amas de pontes de grenouilles dans le lagunage de Saint-Aupre

582 amphibiens ont été sauvés de l'écrasement cette année. C'est un record qui tend à confirmer l'efficacité de la mesure de protection mise en place depuis 4 ans. En effet, les résultats des années précédentes sont les suivants : 189 amphibiens en 2015, 153 en 2016 et 403 en 2017. A nouveau, seules trois espèces ont été observées cette année encore dans des proportions relativement similaires aux résultats de 2017 : crapauds communs (478), grenouilles agiles (25) et rousses (79). Malheureusement, les deux seuls tritons alpestres identifiés cette année ont réussi à contourner le dispositif et ont été retrouvés écrasés sur la route, ce qui démontre les limites de ce système (cf partie Perspectives à la fin de ce rapport). Il est à noter l'absence totale de salamandres dont le dernier individu a été capturé en 2016.

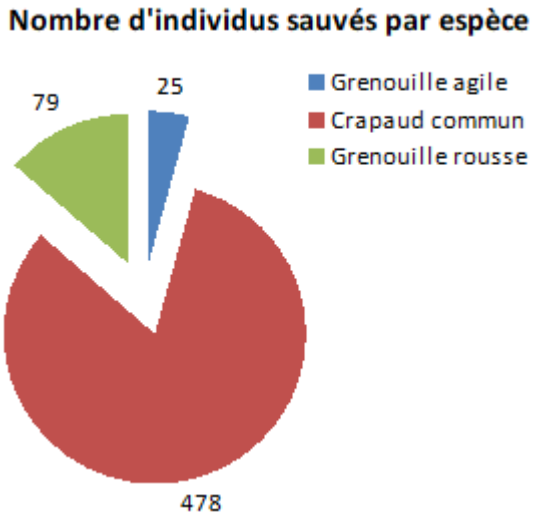

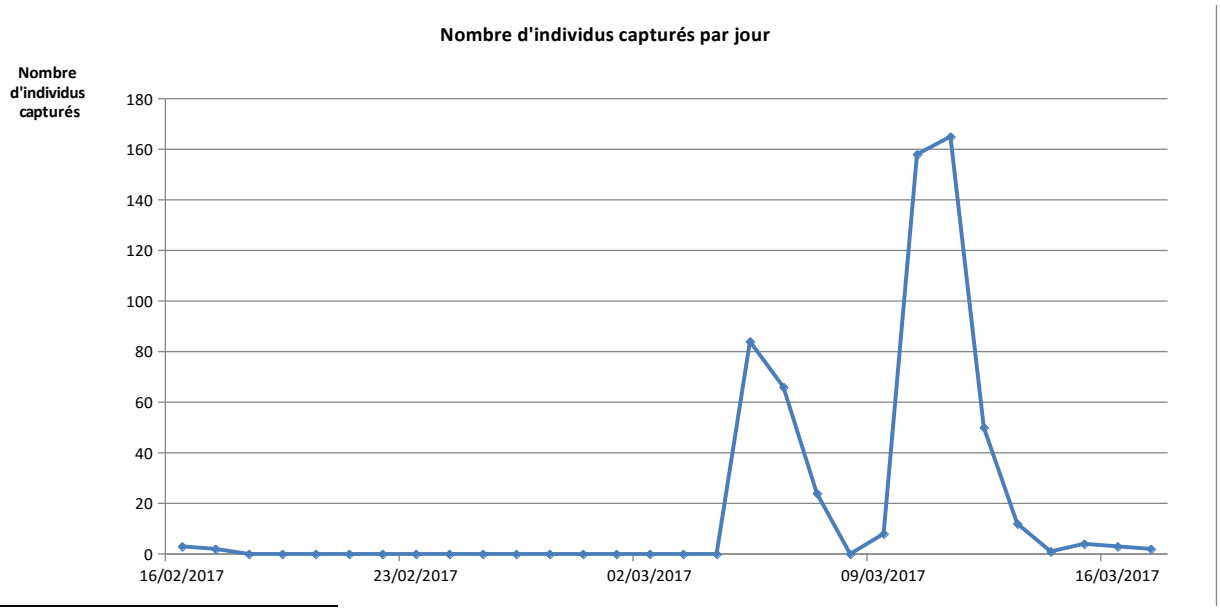

[1] *Après vérification des fiches de relevés, ce sont en fait 582 amphibiens qui ont été récoltés et emmenés au lagunage en 2018.*

Cette année, la météo, avec un hiver tantôt très froid tantôt plus doux, a complexifié le rythme de la migration. Une première vague de migration a eu lieu à la mi-février. Puis un coup de froid a interrompu la migration pendant une dizaine de jours. La migration a ensuite repris son cours avec un redoux début mars. Les années précédentes, la migration durait jusqu'au moins la dernière semaine de mars, avec un retour de migrations des crapauds, premiers à remonter juste après leur reproduction, au compte-goutte. En général, ces retours ne démarrent pas tant que la migration « aller » n'est pas terminée. Mais cette année, le retour de migration a été massif et concentré sur deux jours à la mi-mars, nous obligeant d'urgence à retirer les filets le samedi 17 mars afin que ceux-ci ne barrent pas le chemin des individus cherchant à remonter. La migration « aller » n'étant pas alors tout à fait terminée, il a fallu improviser deux soirs de suite une visite sur le site en début de soirée afin de repérer les derniers individus cherchant à atteindre le plan d'eau.

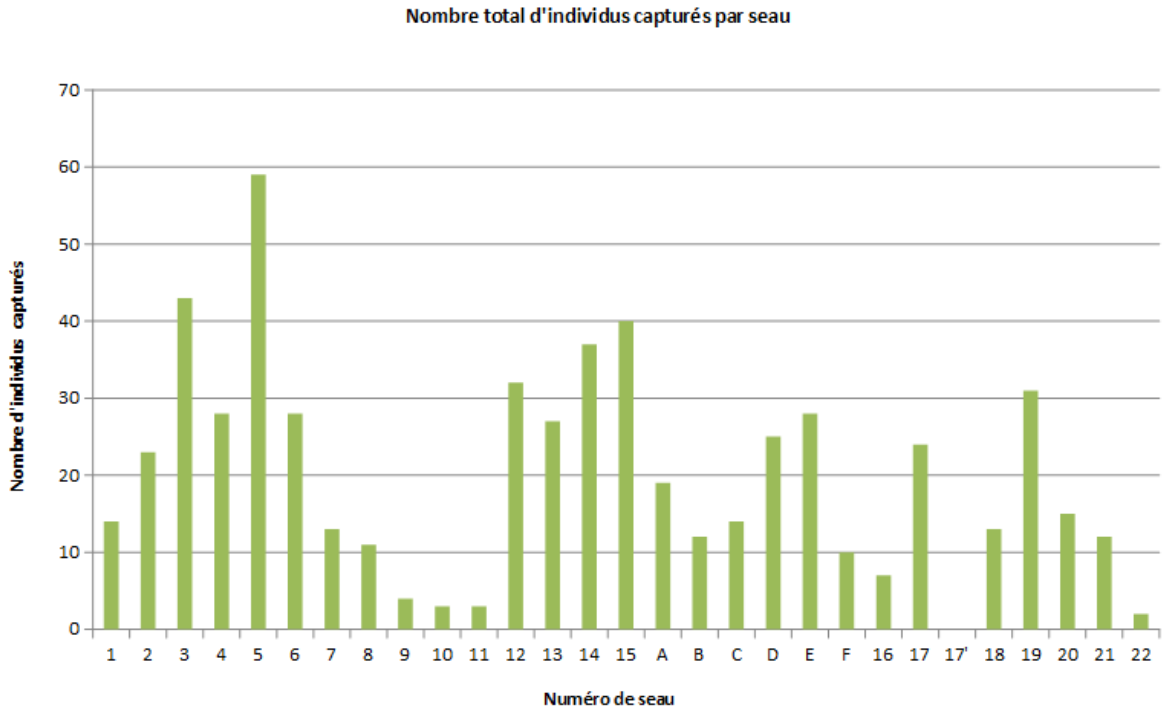

Cette année, 7 seaux ont dû être ajoutés en raison du broyage d'une haie en bordure de la route qui servait auparavant de barrage naturel au passage des amphibiens : il s'agit des seaux A, B, C, D, E, F et 17'. A l'exception de ce dernier, chaque seau a montré son utilité en capturant au moins un individu sur la campagne. La zone de migration la plus importante en 2018 reste concentrée sur la partie la plus à l'Ouest entre les seaux 2 et 15. Les passages côté Est sont essentiellement compris entre les seaux 18 et 21. La nouvelle zone suivie entre les seaux A et F est également bien empruntée. Sur cette seule année, cinq couloirs de migration se dessinent : seau 3, seau 5, seaux 14 / 15, seaux D / E, seau 19. Le croisement avec les données antérieures permet de préciser la position de ces couloirs (cf partie II. b. ci-après).

b. Comparaison des résultats des campagnes de 2015 à 2018

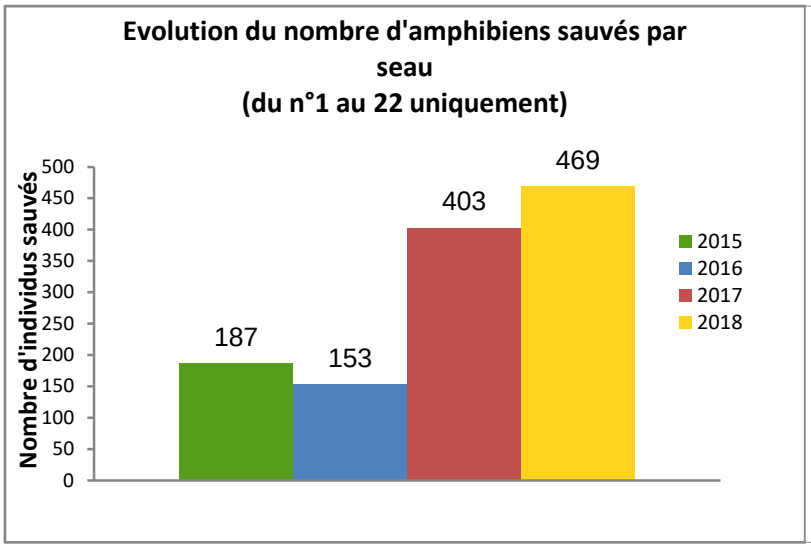

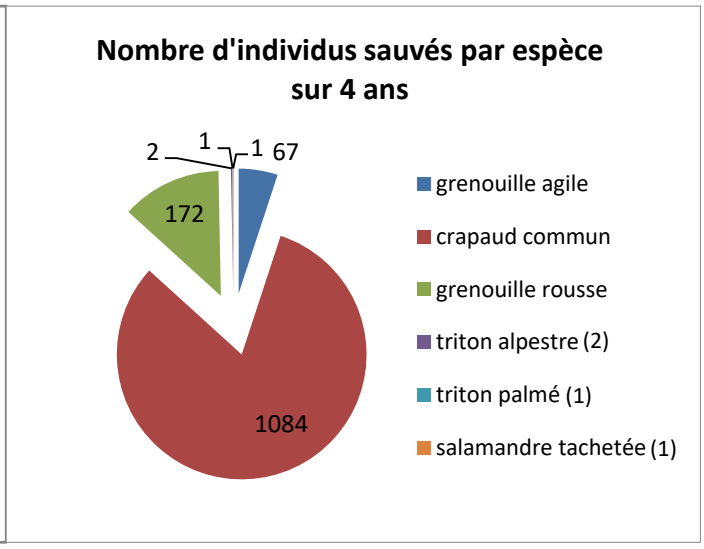

Au total ce sont 1 327 amphibiens qui ont été sauvés sur quatre ans. Le crapaud commun est l'espèce largement majoritaire, suivi des grenouilles rousses et agiles. 1 triton palmé a été capturé en 2015 et 1 salamandre tachetée en 2016. 1 triton alpestre a été observé chaque année. Malheureusement depuis deux ans, ceux observés ont contourné le dispositif et ont été trouvés écrasés sur la route.

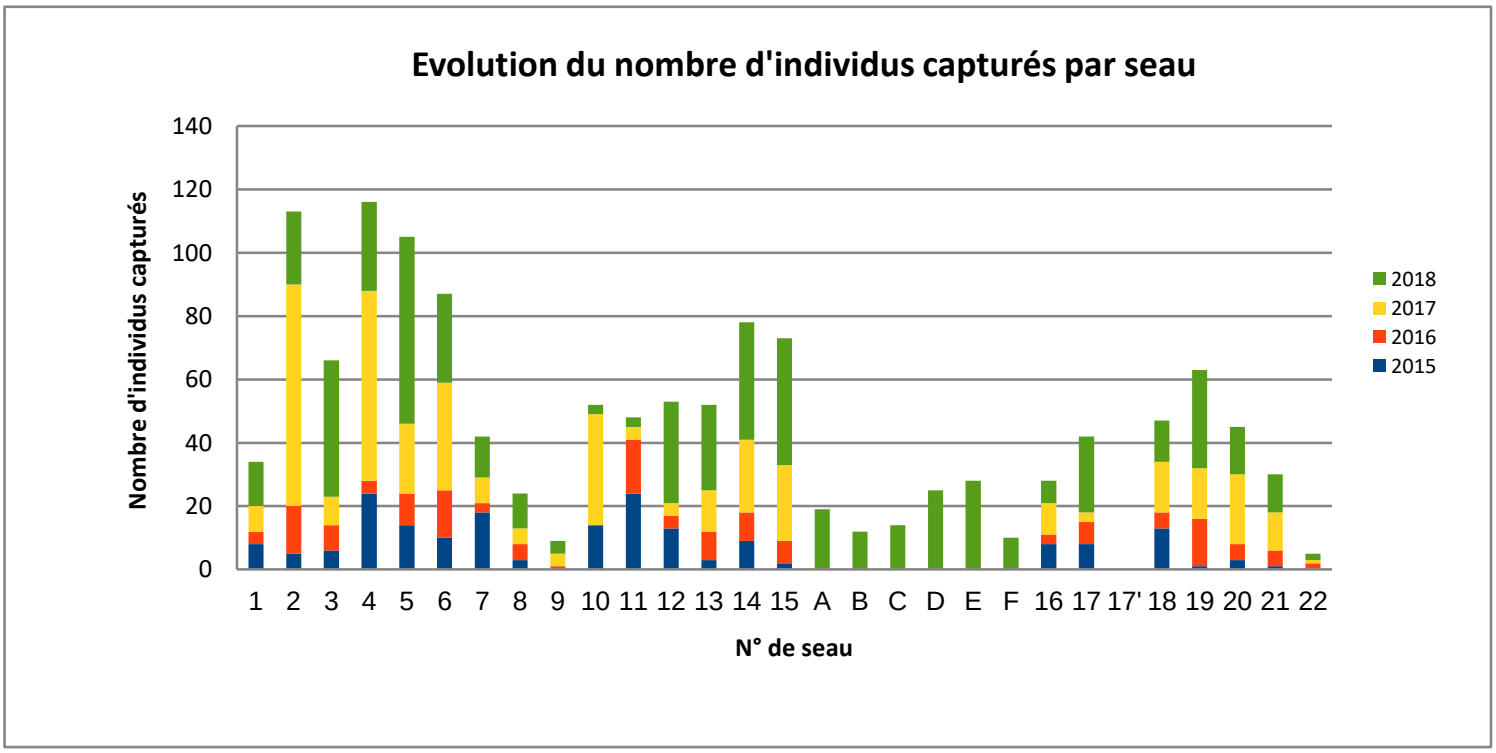

Les données 2018 confirment et précisent les couloirs de migration qui tendaient à apparaître au fil des ans : un premier couloir se dessine nettement au niveau du seau 2 et un deuxième entre les seaux 4 et 6. Un troisième se démarque sur les seaux 14 et 15. Enfin un dernier couloir est visible entre les seaux 18 et 20. De manière générale, la migration est plus importante à l'Ouest de la haie (entre les seaux 1 et 15) que du côté Est à partir du seau n°16.

Les seaux A, B, C, D, E et F rajoutés cette année au vu de la coupe de la haie auparavant présente montrent que des amphibiens passent aussi à ce niveau avec une abondance plus élevée au niveau des seaux D et E.

Perspectives

Cette dernière campagne de protection a été un succès malgré les difficultés liées à la météo et confirme l'enjeu du site pour les populations d'amphibiens. Cet enjeu est d'autant plus fort aujourd'hui, que le lagunage de Saint-Aupre a subi avec succès en 2018 des opérations de réaménagement écologique qui ont eu un effet immédiat très positif avec une explosion des populations d'amphibiens.

Les difficultés rencontrées (météo, contournement du dispositif par certains individus malgré les précautions, nécessité d'une forte mobilisation humaine) démontrent cependant les limites de cette méthode. Forts de quatre années de données, nous disposons désormais d'une bonne visibilité sur les couloirs de migration empruntés par les amphibiens. Avec de telles informations, il est impératif que le Conseil Départemental de l'Isère (CDI) avance sur la conception d'un passage à petite faune le long de cette voie pour permettre aux amphibiens de rejoindre leur lieu de reproduction sans danger et de manière pérenne.

Le Pic Vert a rencontré les représentants du CDI en mars 2018 pour aborder ce projet et suggérer une demande de subvention du CDI à l'agence de l'eau pour financer l'étude de futurs passages à faune sous la voirie. M. Julien Polat, vice-président du Département et conseiller départemental du canton de Voiron, s'est déclaré favorable. Par ailleurs, M. Pierre Durand, maire de Saint-Aupre et M. Pierre Galland, adjoint, se sont également montrés favorables lors d'une autre réunion. Le CDI nous a confirmé qu'une étude de faisabilité démarrerait fin août 2018 et qu'ils étudieraient la possibilité de prise en charge de la campagne de protection 2019 auprès de leur service Aménagement.

Le Pic Vert reste bien entendu à la disposition du CDI pour concrétiser ces projets.

ANNEXE 1

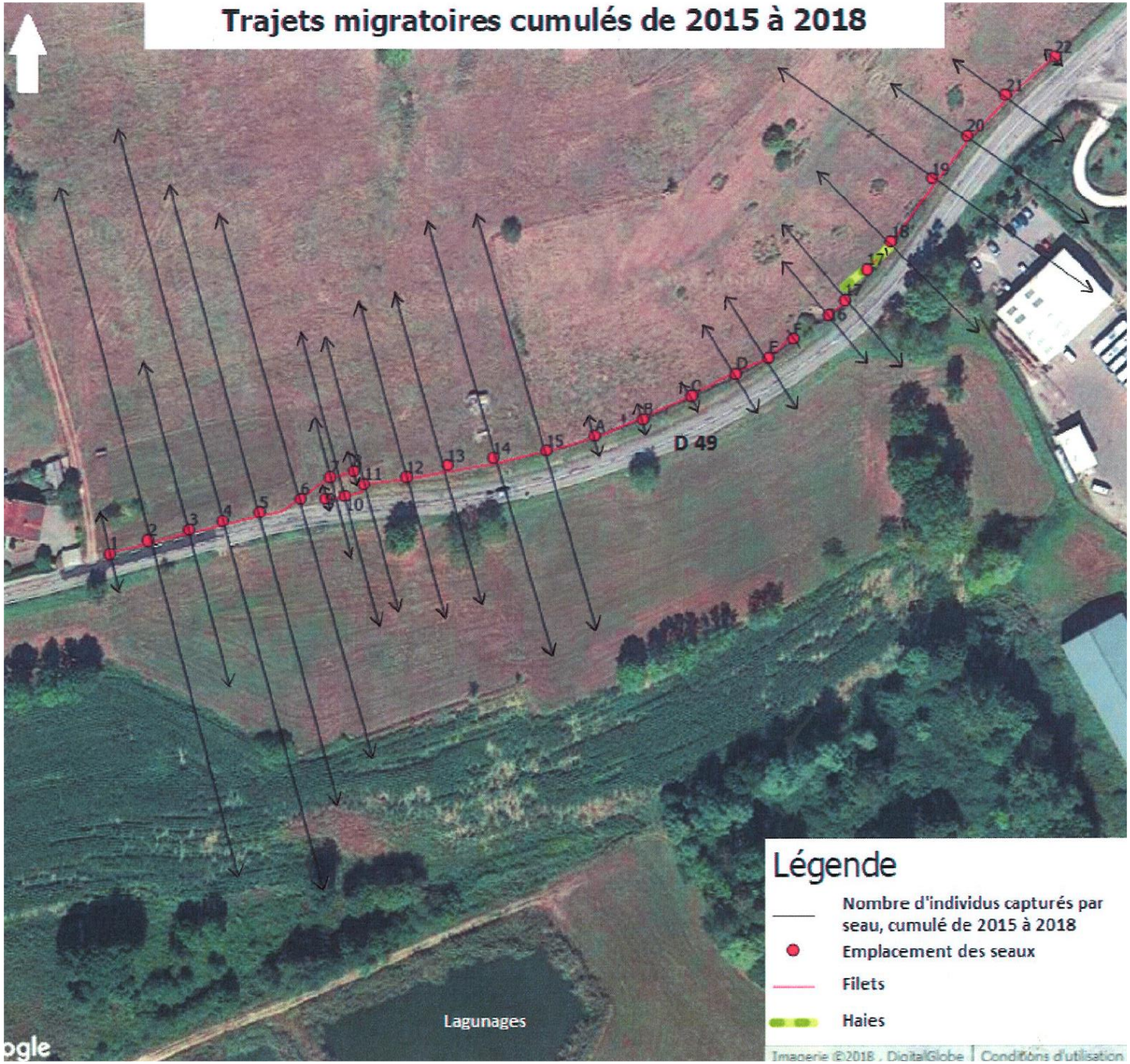
Trajets migratoires cumulés de 2015 à 2018
D 49
Lagunages
Légende
Nombre d'individus capturés par seau, cumulé de 2015 à 2018
Emplacement des seaux
Filets
Haies
Imagerie ©2018 , DigitalGlobe | Conditions d'utilisation